

Nous utilisons des cookies pour faciliter la navigation et le partage social. [Plus d'informations](#) [Accepter les cookies](#)

## Déclaration de politique communale

Législature 2018-2024

**Prononcée par Monsieur le Bourgmestre Maxime Prévot,  
au nom de la majorité communale CDH-ECOLO-MR**

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Chers membres de ce nouveau conseil communal,

Chers Namuroises et Namurois,

Un nouveau cycle de six ans débute ce soir. Six années durant lesquelles nous allons pouvoir travailler ensemble en faveur de la bonne gestion de notre Ville et surtout en faveur de la qualité de vie de tous les Namurois.

Le scrutin du 14 octobre dernier aura rebattu les cartes de cette assemblée. Au bonheur des uns et au malheur des autres, c'est selon. De nouvelles formations politiques font à présent leur entrée au conseil communal, à savoir DÉFI et le PTB. Qu'elles en soient félicitées, puisque les sièges obtenus sont le reflet de la volonté exprimée par un certain nombre de citoyens. Gageons que le travail que nous pourrons mener, avec vous comme avec le PS, sera de nature constructive dans l'intérêt des Namurois(es).

Si notre majorité communale est sortie des urnes consolidée avec une représentativité électorale de 60% des votes exprimés et 31 sièges sur 47, ses rapports de force internes ont été modifiés. Ce qui, par contre, n'a nullement été modifié ni même altéré d'une quelconque manière, c'est la volonté de cette tripartite CDH-ECOLO-MR de donner le meilleur d'elle-même pour servir les intérêts de Namur et de tous ses habitants. Grâce à la confiance que les Namurois m'ont accordé une nouvelle fois en masse, à la bonne tenue voire le progrès de la majorité de nos formations et à la reconduction logique de notre attelage tripartite, nous allons pouvoir mettre en œuvre le projet de ville cohérent et durable sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années, et concrétiser le bon aboutissement d'une série de chantiers, tantôt de grande ampleur tantôt moins, que nous avons initiés. Dans l'expression de leurs votes, les Namurois ont clairement dit qu'ils adhéraient à cette dynamique que j'ai le plaisir d'impulser et à la vision de la ville qu'ensemble, nous mettons en œuvre avec enthousiasme et conviction depuis douze ans.

top

Bien entendu, une campagne est riche d'enseignements. Au-delà de ce puissant soutien populaire à notre projet de ville et à notre majorité, il y a des messages clairs qui ont été diffusés, partagés, débattus et finalement entendus. Je pense à la question de la gouvernance, que nombre de citoyens souhaiteraient plus participative. Je pense à la question de la transition écologique[1], qui conscientise sans cesse plus les citoyens et nous impose de penser nos décisions avec d'autres prismes. L'électeur a été clair à ce sujet. Je pense encore à la question du développement de notre cœur de ville, de ses commerces, de ses contraintes de mobilité. Je pense enfin à la question du logement, et singulièrement du logement pour tous, à une époque où cela devient compliqué et souvent trop coûteux de se loger et vivre à Namur. Plus globalement, c'est toute la question de la lutte contre cette précarité qui gagne du terrain partout en Europe et même à Namur, qui est posée avec plus d'intensité qu'auparavant, et plus d'exigence de réponse de terrain probante.

Nous entendons bien entendu répondre à ces questions de fond par des actes et des décisions qui permettront, dans six ans, de mesurer les progrès réalisés en faveur des Namurois. Nous travaillerons avec méthode et sérieux pour ce faire, nous appliquant à mettre en œuvre un projet de ville qui conserve toute sa cohérence et l'ambition dont il a pu témoigner jusqu'ici et qui a été conforté par les urnes en octobre dernier ; tout en ajustant le tir des impulsions données pour mieux intégrer et mieux prendre en compte encore ces tonalités plus spécifiques dans notre projet.

Cette volonté se reflète déjà dans la manière dont nous avons souhaité réorganiser les blocs de compétences des échevins, s'écartant assez largement de l'organisation du précédent Collège communal pour indiquer, au travers des nouveaux échevinats constitués, que ces attentes citoyennes avaient bien été entendues et qu'elles influenceront incontestablement le travail à venir.

Ainsi, pour la toute première fois, un échevinat de la Participation citoyenne est créé. Couplé assez logiquement à l'Education, il sera veillé à impliquer plus encore les citoyennes et citoyens dans les politiques de la Ville à travers des processus de participation. Matière éminemment transversale, la participation est élevée en leitmotiv de notre action collective. Des synergies seront à développer avec tous les échevinats pour lui donner corps, non pas pour ralentir les dossiers à mettre en œuvre, mais davantage pour favoriser l'appropriation citoyenne des dossiers d'importance émaillant l'actualité communale. Des budgets participatifs seront aussi mis en application pour la première fois, de manière structurée. Cette même logique participative continuera d'être impulsée dans le travail mené

aux côtés des divers conseils consultatifs existants[2] et comités de quartier.

Namur s'est déjà profilée depuis plusieurs années comme Capitale durable de Wallonie. Ce titre n'est nullement le reflet d'une posture prétentieuse, mais bien d'une ambition : faire de la capitale wallonne la ville la plus en pointe en matière de développement et de consommation durable. A cet effet, et afin de maximaliser les résultats à obtenir par une plus forte articulation de matières jusque-là éclatées entre un grand nombre d'échevins, un nouvel échevinat de la Transition écologique va voir le jour. Innovant dans le paysage wallon pour une grande ville, il marque cette sensibilité forte de votre majorité communale à l'égard des défis environnementaux, alimentaires et climatiques ainsi que notre volonté de nous inspirer du mouvement des « villes en transition ». La Ville de Namur a adhéré en décembre 2013 à la convention des Maires, rejoignant ainsi une communauté riche de plus de 6000 autorités européennes, en se fixant des objectifs ambitieux pour diminuer son empreinte carbone. Pour atteindre ces objectifs à l'horizon 2030, la Ville de Namur a mis sur pied un Plan Climat Energie local. Elaboré sur base d'un bilan global des émissions de CO2 sur le territoire communal, ce plan est une feuille de route qui concrétise au travers de 25 actions la volonté de prendre une part active dans la résolution des défis climatiques et énergétiques de notre planète. La révolution électrique doit aussi être mieux prise en compte dans notre capitale : l'objectif est qu'un grand nombre de places de parking publiques soient à terme équipées de bornes pour le rechargement électrique des véhicules, des scooters ou des vélos. Ces bornes seront aussi imposées dans tous les nouveaux grands ensembles immobiliers et à partir de dorénavant, l'octroi de nouvelles licences de taxi sera conditionné à des véhicules zéro émission. Il y sera veillé pour le parc automobile de la Ville également. Complémentairement, cet échevinat de la transition écologique et territoriale imposera la poursuite d'un aménagement du territoire maîtrisé[3], luttant contre l'étalement urbain, favorisant les espaces verts et l'éco-mobilité (sentiers) dans nos villages et quartiers. La consommation durable prendra une nouvelle dimension pour favoriser à l'avenir les circuits-courts, l'économie circulaire, la production locale et nos maraîchers. Lui greffer l'outil que peut représenter à cette fin la Régie foncière, témoigne de notre volonté forte de disposer d'un éventail de leviers cohérent pour réussir cette transition écologique, qui devra par ailleurs impérativement s'articuler avec le travail en faveur d'une mobilité fluide et alternative réussie pour donner son plein potentiel.

La création de logements financièrement plus accessibles sera un objectif assumé de cette majorité, notamment pour les familles

top

recomposées, les personnes à faible revenu ou âgées. Des initiatives seront prises pour stimuler la création de logements publics additionnels sur notre territoire avec les divers acteurs publics (SLSP), privés ou associatifs. Nous continuerons à déployer une politique active à travers notamment une stratégie de création de logements sociaux, un renforcement de l'agence immobilière sociale (via l'engagement logement), une amplification de la lutte contre les logements inoccupés ou encore une mobilisation de la Régie foncière. S'agissant de logements, ceux qui existent dans le cœur de ville doivent aussi conserver leur attrait. Une politique d'animation bien pensée et une politique de vie nocturne assumée doivent être plus clairement définies. Il faut retrouver le plaisir d'habiter en ville. Les étages des commerces doivent continuer d'être mobilisés pour être convertis en logements, comme nous l'avons fait pour plus d'une centaine de cas sous la législature écoulée. L'urbanisme constituera à cet effet un levier de premier plan.

De même, le commerce doit retrouver un nouveau souffle pour que le cœur de Ville, de Namur à Jambes, sans oublier Salzinnes ou Bouge par exemple, puisse rester un facteur d'attraction majeur de notre commune. Il nous faudra lutter contre l'érosion de clientèle qui frappe toutes les villes dont la nôtre, par des solutions créatives en matière de mobilité (le futur système de transport intelligent doit y contribuer); par des solutions créatives en matière de stationnement (il conviendra singulièrement de concrétiser la création des nouveaux parkings souterrains aux quatre coins de la corbeille[4], d'autant qu'ils libéreront en même temps de l'espace public au bénéfice des piétons et modes doux) ; par une attention accrue aux questions élémentaires de propreté et d'indispensable sécurité ; et par une revitalisation de certains quartiers pour qu'ils retrouvent un pouvoir de séduction et offrent un beau cadre de vie à nos familles et aux touristes (pensons aux quartiers de la Gare, des Casernes ou le bas de la Ville qui doivent retrouver un nouveau visage). La dynamique d'animation de l'asbl GAU sera soutenue et la concertation avec les associations de commerçants sera systématisée. Le moratoire sur la création de commerces relatifs à l'équipement de la personne le long de la N4 à Erpent sera prolongé durant toute la législature. La Ville évaluera la possibilité d'agir sur les prix des loyers, jugés disproportionnés, ou de revitaliser certaines artères en jouant elle-même un rôle de bailleur avantageux via notamment sa Régie foncière. Nous n'oublierons pas non plus nos cœurs de village et les commerces de proximité à préserver voire renforcer.

Parce que nous savons que la mobilité est un enjeu stratégique tant pour la qualité de l'air et le cadre de vie de nos quartiers que pour

top

l'attractivité de notre commune, nous avons choisi de développer, grâce aux fonds européens, un Système de Transport Intelligent, c'est-à-dire de concevoir et de développer une solution globale permettant de gérer de façon dynamique la mobilité à l'échelle de la Ville, et qui comprend tous les dispositifs de collecte d'information, le traitement des données relatives à la mobilité et leur gestion intégrée en vue de la diffusion d'informations, tant pour les usagers que pour les gestionnaires. Le futur STI de Namur devrait ainsi aider tant les gestionnaires que les usagers : être bien informés en temps réel pour opérer les bons choix de mobilité. Face aux nouvelles mobilités qui se développent et aux nouveaux besoins qui apparaissent, nous souhaitons faire évoluer le STI vers un MaaS (de l'anglais Mobility as a service), c'est-à-dire un système de services de Mobilité. Ce MaaS doit permettre à chaque usager, une fois bien informé (STI), de commander son meilleur choix de mobilité parmi une palette de solutions publiques et privées. Le choix de privilégier la technologie ANPR (Automatic Number Plate Recognition ou lecteur automatique de plaque d'immatriculation) dans le STI namurois permettra aussi d'adapter les droits d'accès à certaines catégories d'usagers : usage réservé des sites propres bus, ou du piétonnier, mais aussi demain la question d'une zone « basse émission », ... Et ces droits peuvent aussi devenir « personnalisés » : accès du piétonnier réservé aux riverains, accès à une zone de stationnement pour un déménagement, accès automatique au parking pour les abonnés, ... Complémentairement, cela doit aussi permettre à la Ville d'étoffer sa politique de mobilité. A ce titre, la Ville devra aussi ouvrir les services aux opérateurs privés, tout en veillant à garantir sa ligne politique : accès aux parkings publics gérés par les opérateurs privés, système de paiement en ligne pour le stationnement en voirie, accès aux véhicules et vélos partagés, aux transports publics,... Namur continuera de se montrer volontariste en matière d'intermodalité et veillera à réaliser des aménagements (bandes bus, P+R,...) pour favoriser les déplacements alternatifs et collectifs. Les modes doux resteront au cœur des préoccupations du Collège, consolidant chaque jour davantage notre statut de ville ouverte et avant-gardiste en matière de déplacements vélos. A cette fin, le Ravel urbain se poursuivra, de même que les aménagements de bords de fleuve destinés à en favoriser les interconnections. Si la Ville n'a pas la main sur les TEC ni sur la SNCB, elle souhaite continuer d'avoir un dialogue fécond avec ces interlocuteurs pour développer une offre moderne et adaptée en bus et train sur notre territoire, du cœur de ville jusqu'aux villages périphériques. Par ailleurs, conjuguant à la fois les réflexions en matière de sécurité et de mobilité, des expériences-pilotes seront tentées avec certains établissements

scolaires pour améliorer le trafic autour de ceux-ci lors des heures de dépôt et ramassage scolaires.

Au vu de ces enjeux et de leur impact sur l'attractivité de notre ville, rassembler dès à présent dans les mêmes mains les compétences de l'urbanisme, du Commerce et de la Mobilité offrira une cohérence nouvelle. Cet échevinat de l'attractivité urbaine sera accompagné de celui de l'Emploi et du Développement économique, pour que la dynamique urbaine mise en œuvre par la commune soit de nature à favoriser la création de nombreux nouveaux emplois pour les Namurois.

Pour répondre à la question de la lutte contre la pauvreté avec le maximum d'engagement et de volontarisme, votre majorité va aussi franchir un pas inédit, presque tabou depuis quarante ans : celui de la concentration des services du CPAS et du service de la Cohésion sociale de la Ville au sein des mains d'un seul et même titulaire. En y ajoutant la politique du logement. Le Président du CPAS, et aussi membre plein et entier du nouveau Collège, disposera ainsi de l'intégralité des leviers de notre politique sociale pour être le plus efficace sur le terrain, à l'égard des plus grands précarisés comme à l'égard des personnes plus âgées, porteuses de handicap, étrangères ou d'origine étrangère, ou abîmées par les écueils de la vie. Il continuera à s'attaquer, à notre demande à tous, aux causes de la précarité, en amplifiant les politiques de prévention, en intensifiant les accompagnements sociaux nécessaires, en développant des réponses plus structurelles, et en agissant pour que l'espace public soit partagé avec respect et satisfaction pour tous les usagers. De nouvelles initiatives humaines voire réglementaires seront prises à cet égard. L'acquisition d'un terrain en vue de permettre le développement d'une mixité fonctionnelle et sociale devra être étudiée. Ceci permettrait de développer des projets tels une buanderie centralisée, un abri de nuit supplétif pérenne pour la période hivernale et une mixité de logements. Il veillera à combattre, avec ses services, toutes les discriminations en mettant en œuvre une politique d'égalité des chances porteuse de résultats (femmes, PMR, LGBTQI [5],...). Les moyens dévolus à la politique sociale sont les plus conséquents de toutes les politiques menées (après les coûts de personnel). Nous comptons bien continuer, comme par le passé, de faire de cette politique de lutte contre la pauvreté la mère de toutes les politiques. Les financements requis à cette fin seront octroyés. Je l'ai toujours dit et toujours souhaité : nous serons au rendez-vous de la solidarité pour mener une politique d'action sociale qui porte ses fruits et donne espoir, estime et dignité à ceux qui les ont perdus.

top

Au-delà de ces politiques importantes à l'égard desquelles des exigences plus fortes ont été exprimées par les citoyens durant la

campagne électorale, nous avons bien entendu aussi la volonté, traduite dans les urnes, d'un projet de ville ambitieux et enthousiasmant. Il n'a jamais été question de faire du « bling bling » et nous n'en avons pas davantage l'intention aujourd'hui. Mais la politique de notre ville ne peut pas se limiter à la seule politique sociale, des moyens doivent aussi être consacrés à d'autres accents de la politique communale, tels le tourisme, les sports, le développement urbain et économique, la culture ou encore les relations internationales. Développer une ville, c'est un tout. Et nous voulons continuer d'offrir aux Namurois un projet de ville innovant, avant-gardiste, généreux pour que chacun soit chaque jour plus heureux et que cette ville offre de nouvelles opportunités à saisir.

Nous veillerons donc au bon aboutissement des importants projets structurants en chantier ou allant prochainement débiter : aménagement du Grognon, création du téléphérique, revitalisation de la Place Maurice Servais, redynamisation du Quartier de la Gare – notamment avec la concrétisation du futur projet commercial pluri-fonctionnel au quartier Léopold à la lumière des travaux du processus de co-construction –, redéploiement du quartier des Casernes, revitalisation du quartier Asty-Moulin à Saint-Servais/Bomel, finalisation de l'Enjambée, création des nouveaux parkings souterrains (Caserne, Léopold et Place du Palais de Justice), verdurisation des principales artères viaires du cœur de ville, aménagements des bords de Meuse et de Sambre, aménagement de la Place Saint-Aubain, édification du Pavillon de Milan, aménagement de ses abords, finalisation des chantiers de restauration des musées des Bateliers et des Arts décoratifs, construction du nouveau Conservatoire et du Grand Manège en salle de spectacle d'exception pour le chant et la musique classique, création de la nouvelle bibliothèque communale, rénovation du centre sportif de Tabora ou du hall de Belgrade, restauration des églises de Saint-Jean et de Saint-Joseph, etc. Autant de projets qui sont de nature à renforcer notre rôle de capitale régionale et à augmenter les services offerts aux Namurois et à tous les visiteurs de notre ville.

Dans cette lignée, nous favoriserons autant que possible la création d'une nouvelle salle de spectacle pour les musiques émergentes afin que Namur réponde aussi, comme ville-capitale, à ces modes d'expressions artistiques. Dans le cadre du projet de revitalisation du site dit « de la courgette » (entre l'ancienne Poste et l'Avenue des Combattants), il sera veillé dans la mesure du possible à doter Namur d'une salle de conférence de grande capacité pour l'accueil de séminaires cherchant à venir à Namur mais qui hélas s'en détournent aujourd'hui faute de capacité d'accueil suffisante en matière d'infrastructures et d'hôtels.

A côté de ces importants chantiers, et parce que cette législature sera davantage placée sous le sceau de l'entretien, de la maintenance et de la mise à niveau que sous le signe d'un nouveau cycle de grands projets, nous continuerons à entretenir nos bâtiments communaux (nous en avons plus de 400 !) qui nécessitent des investissements de sécurité (mises en conformité) ou de confort ainsi que des investissements de moindre consommation énergétique. Sans oublier l'accès à favoriser pour les personnes à mobilité réduite ou personnes porteuses de handicap. S'agissant autant de bâtiments hébergeant nos agents communaux que de lieux accueillant par milliers des sportifs, écoliers, amateurs de culture ou acteurs associatifs, ils méritent, tous, ces investissements que nous consentirons bien volontiers « en bon père de famille ». En sus, une attention particulière continuera d'être accordée au patrimoine local et à sa préservation. La Halle Al'Chair, la Citadelle et singulièrement ses grands fossés, le Stade des Jeux et le Théâtre de Verdure feront l'objet d'importants chantiers de restauration.

Tout comme sous la législature précédente, nos écoles communales seront particulièrement choyées car l'éducation est la première clé du succès et de l'épanouissement de chacun. La Ville continuera de travailler avec les écoles et les associations de parents pour un enseignement communal de qualité, notamment pour lutter contre le décrochage scolaire et s'ouvrir à de nouvelles pédagogies. Malgré la complexité du dossier, le Collège souhaite développer davantage de cantines proposant tant dans nos écoles que dans nos crèches des repas équilibrés, sains et valorisant les produits locaux, financièrement accessibles. De nouveaux locaux seront construits à tout le moins pour nos implantations scolaires de Wépion et de Boninne, et des investissements destinés à équiper adéquatement nos classes à l'ère du digital seront consentis. L'accueil extra-scolaire sera amélioré en veillant tant à la qualité qu'à l'encadrement des activités, et à la promotion de la pratique sportive hors et dans l'école pour des questions de santé. De même que nous serons attentifs à créer de nouvelles places d'accueil ou de co-accueil notamment auprès de particuliers, dans nos maisons de repos, lors des permis de grands ensembles immobiliers...

A Namur, de nombreux lieux sont propices à la créativité et à la stimulation des arts. Plus largement, c'est toute l'activité culturelle que nous voulons continuer de soutenir, dans la diversité de ses expressions. Dans la droite ligne de l'approche « Namur Confluent Culture », la culture restera un pilier central de l'action communale pour les six prochaines années. S'y adjoindront désormais les établissements d'enseignement artistique (Beaux-Arts et Conservatoire) afin d'en accroître la résonance. Le Comptoir des

[top](#)



ressources créatives sera un interlocuteur de choix. On nous a reproché durant la campagne « d'en faire trop pour la culture ». Je redis ici mon opinion et le sentiment de cette majorité : on n'en fait jamais trop pour la culture, puissant vecteur d'émancipation, d'éducation et de transformation. Pour autant les budgets ne sont pas illimités ; je rassure mes collègues. Il faut aussi que l'offre culturelle se démocratise et se déploie hors du cœur de ville, où elle a tendance, assez logiquement, à se concentrer, pour davantage irriguer nos villages. Que la culture aille à eux, plutôt que d'exiger des citoyens qu'ils aillent à elle. Par ailleurs, Namur essaiera d'accueillir un événement culturel de grande ampleur internationale tel les Fous chantants, une nouvelle édition de l'Européade de Folklore ou Europa Cantat.

Un bon bouillon de culture, c'est souvent aussi un formidable atout pour attirer les touristes. Le développement touristique était déjà présenté dans la précédente déclaration de politique communale comme un axe déterminant de notre action. Il le restera. Ses retombées économiques et sociales sont extrêmement importantes pour l'emploi des Namurois et leur cadre de vie qui s'en trouve largement embelli. Pour accroître notre efficacité en la matière et supprimer toute aspérité entre les initiatives locales, les compétences du tourisme et de la citadelle – premier outil touristique de Namur s'il en est ! – seront dorénavant regroupées au sein d'un même échelon, ainsi que le Parc attractif Reine Fabiola (PARF). Avec les Fêtes et la valorisation des bords de Meuse et de Sambre qui devient une thématique importante, à l'instar d'autres villes comme Bilbao, Nantes ou encore Bordeaux, où les aménagements fluviaux ont servi la cause du redéploiement urbain et de la qualité de vie en ville. Namur se positionnera plus que jamais comme Terre de festivals pour attirer nombre de touristes et animer le cœur de ville : festival international du film francophone, festival des arts de rue Namur en Mai, festival international Nature Namur, festival musical de Namur, festival international des cultures digitales et créatives KIKK, the Extraordinary Festival (personnes porteuses de handicap), festival d'orgues, fête des Solidarités, l'Intime Festival, festival du Cirque de Namur, festival international Jeune Public (Turbulences), Saint-Louis Rock Festival, Beautés soniques (festival des musiques actuelles), Confluent Jazz festival,... Au rayon des fêtes, notons que le Corso de Jambes sera aussi reconsidéré pour en améliorer la qualité et la diversité des groupes, en concertation avec les acteurs jambois.

La qualité de vie pour chacun, c'est précisément l'alpha et l'oméga de l'action que nous souhaitons mener. Le bien le plus précieux dont chacun dispose – ou devrais-je dire devrait disposer – c'est son capital santé. La santé est indubitablement un secteur où l'action des

[top](#)

pouvoirs publics doit être volontariste. Soyons francs : la Ville dispose de peu de leviers en la matière, la politique des soins de santé et des infrastructures y liées étant quasi exclusivement du ressort des pouvoirs fédéral et régional. Il n'empêche, nous pouvons être actifs à notre niveau en inscrivant notre action dans une démarche positive de prévention et de promotion de la santé. Le premier vecteur pour ce faire est certainement le sport. Il continuera de faire l'objet d'investissements importants pour offrir, au cœur de chaque quartier et village, des infrastructures de qualité et de proximité, toutes disciplines confondues. En particulier, votre Collège communal veillera à doter notre commune d'un outil sportif qui lui fait encore défaut : une salle pour les handisports. Nous mettrons au besoin nos terrains synthétiques en conformité par rapport aux impératifs sanitaires (changement des billes de caoutchouc) et veillerons à favoriser les synergies, fusions ou coopérations entre clubs (je pense par exemple à Naninne et Andoy en football). Le petit hall de Plomcot sera aussi rénové, ainsi que son accès. Les toitures de halls et les surfaces sportives feront l'objet d'une attention spécifique. Les piscines continueront d'être mises en conformité technique et sanitaire. Au-delà des infrastructures, Namur continuera de soutenir nos divers clubs et favoriser les animations sportives populaires ou d'exception.

Nous n'oublions pas qu'en matière de santé, la Ville a une responsabilité particulière, par le truchement de son CPAS, au sein de l'hôpital public qu'est le CHR Sambre et Meuse. A la lumière de l'évolution du paysage hospitalier, réussir l'ancrage du CHR dans un réseau avec des partenaires forts offrant un projet médical cohérent et complémentaire est indispensable. La réflexion doit s'intensifier, au-delà de tout clivage politique et philosophique. Dans l'intérêt même de notre hôpital public. A terme, on s'interrogera sur la pertinence que le capital de l'hôpital soit à ce point détenu par le CPAS. Il n'y a quasi plus de structure organisée en Chapitre XII en Wallonie, tant le modèle est rigide par rapport aux impératifs de souplesse et de réactivité à l'égard d'un paysage hospitalier en pleine mutation. Le monde hospitalier et les enjeux de soins de santé requièrent aujourd'hui plus que jamais de véritables professionnels à la tête de ces outils, et non des mandataires dont certains sont parfois peu au fait des spécificités du monde médical qu'ils gèrent.

Parler de bien-être, c'est aussi être attentif à l'épanouissement de nos aînés avec le souci d'un accueil digne lorsque la perte d'autonomie se fait ressentir. Nous souhaitons, outre la concrétisation des deux nouvelles maisons de repos annoncées à Erpent et Salzennes pour remplacer celles d'Harscamp et de Saint-Servais, créer de nouvelles places en résidence-service sociale.

top

Namur fut la première ville à créer ce concept, et avec succès, nous souhaitons à présent l'amplifier. Les approches intergénérationnelles seront aussi privilégiées dans tous ces lieux de vie, comme dans les projets suggérés par le Conseil consultatif communal des Aînés. Le savoir se transmet et se respecte. Les nombreux seniors actifs doivent être soutenus dans leurs initiatives et la commune doit mieux prendre en compte dans ses politiques les enjeux auxquels nos aînés sont confrontés.

Les nouvelles tendances musicales, sociétales ou comportementales des jeunes doivent aussi être appréhendées avec intérêt et non avec dédain. Nous croyons en nos jeunes. De l'épanouissement de notre jeunesse dépendra d'ailleurs l'harmonie de vie dans notre commune. Nous ne voulons pas d'une jeunesse désabusée, livrée à elle-même sans faculté de se prendre en mains et de donner sens à son prochain. Les quais de Sambre doivent être des lieux de plaisir et de vie, pas des lieux de repli ou d'incivilités. A l'époque d'une jeunesse en recherche de sens, il est essentiel que le service public offre un discours cohérent et rassurant aux jeunes, en proposant des activités de loisirs centrées sur l'éducation et la citoyenneté. Nous souhaitons poursuivre une politique de jeunesse par et pour les jeunes, notamment au travers du Conseil des jeunes namurois. Les expressions artistiques contemporaines de notre jeunesse doivent aussi être mieux valorisées plutôt que stigmatisées. Nous voulons créer en milieu urbain un véritable pôle des arts urbains et de la culture hip-hop (rap, DJ, breakdance, skate-park indoor...) en partenariat avec les acteurs locaux de la jeunesse et un centre de référence pour favoriser la mise en place d'une politique de la Jeunesse cohérente pour l'ensemble des services impliqués dans les activités à destination de la Jeunesse.

Parler de bien-être c'est aussi parler de son cadre de vie. Un cadre de vie que les Namurois veulent propre, vert, aéré, agréable, sain, coloré, fleuri. C'est l'objectif partagé du nouvel échevinat du Cadre de vie et de celui de la Transition écologique. Les espaces verts représentent une carte de visite importante pour les touristes et visiteurs mais également un espace de respiration et de détente pour les citoyens namurois. Preuve en est leur fréquentation. Suite aux nouvelles législations, ceux-ci sont gérés sans pesticide et de manière différenciée afin d'y accueillir la biodiversité. Nous favoriserons des espaces verts conviviaux, bien entretenus, en créera de nouveaux, en ville comme dans la première couronne et nous mènerons une action cohérente et volontaire en matière de qualité de l'air sur notre territoire. Le lien avec la santé n'est plus à démontrer. Les parcs Reine Astrid et des Sources, entre autres, feront l'objet d'un entretien destiné à en améliorer la convivialité et l'accessibilité. La

[top](#)

réflexion se poursuivra sur la création de nouvelles toilettes publiques.

Par ailleurs, bien que le service Propreté publique assure des prestations 7 jours sur 7, l'incivisme est croissant et prend au fil du temps une ampleur de plus en plus inquiétante. Or, la malpropreté donne une image négative de la Ville et de ses services, tout en instaurant un sentiment d'insécurité. Raison pour laquelle une action vigoureuse en matière de prévention et de sanctions administratives communales continuera d'être menée. L'échevine du Cadre de vie et ses équipes veilleront au maximum à ce que les rues et fossés soient propres, du cœur de ville au moindre recoin de village. Nous devons concrétiser un projet qui nous est cher : le retour des cantonniers dans les zones périphériques. Nous veillerons à l'embellissement de la ville, de ses quartiers et de nos espaces ruraux. Nous envisagerons de lier les technologies nouvelles au fonctionnement quotidien des agents de terrain. Pour répondre à l'enjeu de la surproduction des déchets, nous veillerons à poursuivre des politiques novatrices et sources de développement économique nouveau en matière de prévention, de gestion et de ré-emploi des déchets.

Vouloir le bien-être de nos concitoyens, c'est aussi leur garantir une sécurité au quotidien. Si l'action sociale est la mère de toutes les politiques, disais-je, la sécurité est incontestablement la première des libertés. Chaque citoyen doit pouvoir vivre en sécurité lorsqu'il vit ou se déplace à Namur. La sécurité d'existence, celle des biens et des personnes, et la sécurité routière sont toutes trois fondamentales. Les acteurs associatifs faisant de la prévention en matière d'assuétudes seront des partenaires de premier plan. Notre inquiétude est grande face à l'augmentation des faits de consommations de stupéfiants, parfois même en plein jour sans aucune sécurité sanitaire. Pour accroître le sentiment de sécurité mais surtout pour offrir aux Namurois un meilleur niveau de réactivité policière, nous intensifieront les patrouilles pédestres et canines et doteront notre zone de police des technologies et équipements requis. Nous élargirons le réseau de vidéo-surveillance. Et nous procéderons aussi à l'engagement de policiers supplémentaires pour augmenter la présence et l'action de terrain. C'est une grande attente citoyenne.

Nous réaliserons aussi un plan de sécurité routière par village et quartier, en co-construction avec les citoyens et tous les services administratifs concernés, pour limiter les effets néfastes des transits et dissuader les automobilistes peu scrupuleux de rouler à des vitesses excessives au détriment de la plus élémentaire des prudences pour nos enfants et tous les usagers du quartier. Améliorer la sécurité sur nos routes passera aussi par l'intensification du Plan Voiries pour

[top](#)

opérer les réfections utiles sur notre territoire et offrir aux Namurois des routes en bon état (confort et sécurité), dédoublé d'un nouveau Plan Trottoirs. La reprise des voiries privées dans le giron communal sera étudiée en vue d'une gestion communale assumée de manière progressive. Pour lutter contre les inondations dont certains Namurois sont encore victimes en cas de forte crue, le cadastre de l'égouttage sera poursuivi et des ouvrages adaptés seront prévus. Enfin, nous continuerons de doter la zone de secours NAGE des moyens utiles à son bon fonctionnement, en reconnaissance du travail effectué par nos pompiers et à l'importance de leur mission de protection de notre population.

Chers amis, je m'en voudrais de conclure cette déclaration de politique communale sans évoquer avec vous un enjeu majeur, celui de la gouvernance. Nous sommes conscients que la première ressource pour réussir à concrétiser ces défis et répondre aux attentes des Namurois, c'est l'humain. Les ressources humaines de la Ville sont les premiers adjuvants de nos projets. Nous sommes conscients que depuis douze ans, nous lui avons imposé des efforts. Des efforts de gestion – avec des évaluations et remises en cause plus nombreuses – mais aussi des efforts de reconnaissance – à travers ses contributions à l'effort d'assainissement de nos finances communales. Nous ne souhaitons pas relancer de débat sur le pourcent à tous, qui nous semble toujours être une mesure peu pertinente. Mais nous proposons que durant la législature, outre la mise en place d'un second pilier de pension, il y ait aussi une décision concertée de revalorisation de son pouvoir d'achat en guise de signe de gratitude à l'égard du travail fourni à la collectivité. L'ambition que la Ville entend déployer sera aussi, comme l'exige le Code de la Démocratie locale, traduite dans un Plan stratégique transversal qui vous sera soumis lors d'un conseil ultérieur. Nous fûmes en 2012 ville-pilote de la démarche en Wallonie, nous devons à présent confirmer cet exercice avec cette nouvelle législature qui s'ouvre.

Parler de gouvernance, c'est aussi améliorer les processus internes à l'administration (audit de process), veiller au bien-être au travail et assumer une politique de formation volontariste et pertinente à la fois. C'est aussi saisir les opportunités offertes par les nouvelles technologies pour améliorer le service au citoyen et favoriser les interactions constructives avec lui. Une administration publique locale, par nature, rend des services aux citoyens. Une complexité administrative pèse pourtant sur certains processus rendant diverses démarches inaccessibles voire lourdes. Le public se détourne alors de ces offres de services. Ces processus doivent être repensés en centrant la réflexion sur le citoyen, en se mettant dans sa peau, afin de simplifier les démarches à accomplir et lui offrir un niveau de

top

qualité de service supérieur. Ce niveau de qualité de service peut également être obtenu grâce à des outils intelligents et connectés. Ces outils ont pour vocation de faciliter l'accès des citoyens à certains services mais aussi d'améliorer la réponse offerte par les agents aux questions, interpellations, plaintes des citoyens. La mise en place d'une plate-forme unique de gestion dynamique des interpellations citoyennes obligera les services communaux à rationaliser les processus de travail (= gestion des cas basiques via la plateforme) permettant ainsi de consacrer plus de temps aux cas complexes. Un meilleur suivi est alors offert au citoyen et lui redonne ainsi confiance, lui qui a parfois le sentiment de ne pas être entendu. Faire de Namur une ville toujours plus smart, toujours plus reliante, toujours plus efficace restera donc un objectif. C'est de surcroît une opportunité pour favoriser des partenariats académiques et économiques importants, avec le réseau de nos entreprises, le BEP, l'Université et nos Hautes Ecoles. C'est aussi une manière de profiler plus que jamais, et avec une vraie crédibilité, Namur dans le paysage des relations internationales et des réseaux entretenus avec l'étranger, à l'heure où notre ville vient d'avoir le privilège d'intégrer le cercle restreint du Bureau de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF).

Cette dimension affirmée de la Ville intelligente devra aussi servir la cause de la démocratie participative et représentative. Pour le volet participatif, l'éclosion du futur NID à la pointe du Grognon devra offrir aux Namurois un véritable espace permanent de co-construction de la Ville. Anticipant cette volonté réaffirmée, le Pavillon de l'Aménagement urbain va donc entamer prochainement sa mutation vers le NID afin que l'outil soit éprouvé et pleinement opérationnel lorsque les bâtiments de la confluence seront terminés. Sur le plan représentatif, nous estimons que vous, élus du Conseil, devrez également pouvoir tirer bénéfice des avancées digitales pour l'exercice de votre tâche. Nous veillerons à améliorer les outils à votre disposition et nous supprimerons dorénavant les dotations financières faites aux partis politiques. Par transparence, les séances du conseil communal seront aussi à l'avenir retransmises en direct sur les réseaux. Et la présidence du conseil ne sera plus assumée par le bourgmestre.

Voilà mesdames et messieurs, chers collègues, chers Namurois, les principaux messages que votre nouveau Collège communal souhaitait vous adresser par mon intermédiaire. Des messages qui témoignent d'une ambition forte pour Namur et ses habitants. Qui intègrent les axes nouveaux sur lesquels infléchir notre politique, tout en gardant le cap d'un redéploiement ambitieux et novateur de notre ville-capitale. Des messages qui redisent notre foi en cette ville

top

et notre passion pour les projets que nous pourrions porter ensemble. Des messages qui tracent la voie de l'action que nous entendons poursuivre ou mener nouvellement dans les six années à venir. Des messages qui prônent une ville inclusive, solidaire, durable, chaleureuse, humaine et audacieuse à la fois. Croyez bien que toutes nos forces et notre énergie seront mobilisées pour réussir le pari d'une commune belle et agréable, pour tous.

Je vous remercie.

---

[1] Il s'agit de promouvoir un nouveau modèle économique et social durable et axé sur l'autonomie énergétique et alimentaire, la sauvegarde de la biodiversité, l'économie circulaire et de nouvelles façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.

[2] Conseils consultatifs des Jeunes, des Aînés, des Femmes, des PMR et la Plateforme namuroise du Social.

[3] Le schéma de structure adopté en 2012 sera évalué et au besoin adapté, en sa qualité de nouveau schéma de développement local en vertu du CoDT.

[4] Parkings en ouvrage du Grognon, de la Place du Palais de Justice, des Casernes et du quartier Léopold.

[5] lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, intersexes.